

## Information de produit

Selon règlement EU 1907/2006 REACH et règlement CLP No. 1272/2008

### Fil de coton



Révision: 03.04.18

Date d'impression: 03.04.18

#### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société

- 1.1. **Nom du produit :** Disques en fils de coton  
1.2. **Nom commercial :** Art. No.: 150 - 156  
1.3. **Information du fabricant :** HATHO GmbH  
Freiburger Straße 18  
D-79427 Eschbach  
Tel: + 49 (0)7634/5039-0  
Fax: + 49 (0)7634/5039-22  
E-mail: info@hatho.de
- 1.4. **Renseignement:** Gérance  
1.5. **No en cas d'urgence:** Tel: + 49 (0)7634/50390 // e-mail: info@hatho.de

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. **Classification de la substance / du mélange :**  
Classement GHS / CLP / EC  
Produit : Disques en fils de coton  
Non classifiée, non codes H, non codes R
- 2.2. **Éléments de caractérisation:**  
Pictogrammes de danger: Néant  
Mention d'avertissement: Néant  
P 126: Inhalation de la poussière  
P 280: gants de protection / protection des yeux
- 2.3. **Autres dangers:**  
En tenant compte des mesures de précaution habituelle de l'emploi des brosses circulaires, soit instructions préventives aux accidents générales ainsi que la manutention d'équipement de protection individuelle, néant de dangers est connu.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES

##### COMPOSANTS

- 3.1. **Caractérisation chimique:** Fils de coton  
**du matériel de garniture:** 100% de coton, produit naturel

Nom de la substance	No CAS	Teneur (%)	Codes H
coton		100	néant

- 3.2. **Composants dangereux:** Néant

#### 4. PREMIERS SECOURS

- 4.1. **Remarques générales :** Voir VBG 103  
4.2. **Après inhalation :** Dû à la taille impensable  
A l'occurrence consulter un médecin  
4.3. **Après contact avec la peau :** En général le produit n'irrite pas la peau.  
4.4. **Après contact avec les yeux :** Rincer les yeux sous l'eau courante, puis consulter un médecin.  
4.5. **Après ingestion :** En cas de troubles toujours consulter un médecin  
4.6. **Indication pour le médecin :** Pas d'autres informations importants disponibles

## Information de produit

Selon règlement EU 1907/2006 REACH et règlement CLP No. 1272/2008

### Fil de coton



Révision: 03.04.18

Date d'impression: 03.04.18

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1. Moyens d'extinction:** Eau, Sable, CO<sub>2</sub>, mousse extinctrice, poudre extinctrice; selon conditions d'environnement
- 5.2. Moyens non convenables en raisons de sécurité:** non connu.
- 5.3. Dangers particuliers résultant de la Substance, du mélange ou du gaz:** non connu
- 5.4. Equipement spécial de sécurité** non connu
- 5.5. Indications supplémentaires:** non connu.

---

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1. Précautions individuelles:**
- 6.2. Précautions pour la protection De l'environnement:** des effets négatives sur l'environnement ne sont pas connu
- 6.3. Méthodes de nettoyage et d'absorption :** Absorption mécanique
- 6.4. Indications supplémentaires:** Aucune substance dangereuse n'est dégagée

---

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Manipulation:** Indications de sécurité: voir VBG 49  
Précautions individuelle: protection des yeux, lunettes de protection  
Protections des mains : gants de protection en cas de contact intensive  
Protection inhalation : Aspiration mécanique de l'abrasion
- 7.2. Stockage:** Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:  
Utiliser des conteneurs qualifiés pour ce produit. Aération suffisante de la salle

---

#### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :** Indication : Tenir compte des instructions préventives générales aux accidents, en particulier les vitesses périphériques resp. les vitesses de rotation maximum admissibles pour les brosses circulaires.
- 8.2. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- 8.3. Protection individuelle:** Protection des yeux

---

#### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- 9.1.1. Forme:** ferme, fils
- 9.1.2. Couleur:** Blanc, nature
- 9.1.3. Odeur:** inodor
- 9.2. Inflammabilité:** Néant en cas d'utilisation conforme à sa destination

## Information de produit

Selon règlement EU 1907/2006 REACH et règlement CLP No. 1272/2008

### Fil de coton



Révision: 03.04.18

Date d'impression: 03.04.18

9.3. Fusibilité:	Néant
9.4. Auto-inflammabilité:	Néant
9.5. Danger d'explosion:	Néant
9.6. Limite d'explosibilité:	Néant
9.7. Densité au T = 20°C :	Non disponible
9.8. Solubilité dans l'eau T = 20°C :	Insoluble
9.9. Valeur du pH:	Non applicable
9.10. Viscosité:	Non applicable
9.11. Point d'inflammation:	Non applicable
9.12. Décomposition thermiques:	Non disponible
9.13. Autres indications	

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Conditions à éviter:	Non connu
10.2. Matières à éviter:	acidités de toute sorte, détruit la capacité de fonctionnement
10.3. Produits de décomposition dangereux:	non connu
10.4. Autres indications	

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité aiguë:	non connu
11.2. Toxicité subaiguë/chronique:	non connu

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Indications d'élimination (persistance et dégradabilité)	Catégorie de pollution des eaux 0 (Classification propre)
12.2. Compartimentalisation écologiques	
12.3. Effets éco toxicologiques	
12.4. Autres indications écologiques	

---

## 13. CONSIDÉRATIONS À L'ÉLIMINATION

13.1. Produit:	Recommandation : recueillir les déchets et remise à la gestion des 7 déchets admissibles
13.2. Emballage	Recommandation: cartonnage, recyclable

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT

14.1 Précautions:	Marchandise non dangereuse d'après les règlements du transport
-------------------	--

---

## Information de produit

Selon règlement EU 1907/2006 REACH et règlement CLP No. 1272/2008

### Fil de coton



Révision: 03.04.18

Date d'impression: 03.04.18

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**15.1. Etiquetage:** P 126: Inhalation de la poussière



P 280: gants de protection /



protection des yeux

Voir 2.2 consignes de sécurité

**15.2. Règlements nationaux:** règlement CLP (EG) 1272/2008

---

## 16. AUTRES INDICATIONS

CES INDICATIONS SONT FONDÉES SUR L'ÉTAT ACTUEL DE NOS CONNAISSANCES. IL S'AGIT D'UNE DESCRIPTION POUR UN MANIEMENT SÉCURITAIRE ET NE CONSTITUENT PAS UNE GARANTIE QUANT AUX PROPRIÉTÉS DU PRODUIT.

---